



Le projet de démonstration de construction de bâtiments en bois de grande hauteur atteint de nouveaux sommets au Canada

Cérémonie d'achèvement de la charpente de la résidence étudiante Brock Commons de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC).

OTTAWA, LE 15 SEPTEMBRE 2016 – Trois ans après avoir lancé un appel de déclaration d'intérêt, et grâce au financement offert par Ressources naturelles Canada aux équipes canadiennes soucieuses d'adopter une approche novatrice dans la conception et la construction de projets de démonstration de bâtiments en bois de grande hauteur, le Conseil canadien du bois (CCB) était fier d'assister à la cérémonie célébrant la mise en place du 18^e étage de la future résidence pour étudiants de l'Université de la Colombie britannique.

Une fois terminé, l'édifice de 18 étages comptera parmi les plus hautes structures hybrides en bois massif au monde. « Au-delà du fait qu'il pousse encore plus loin la crédibilité des performances sécuritaires, économiques et environnementales de l'utilisation de produits de bois massifs dans la construction de bâtiments, l'édifice Brock Commons de l'UBC inspirera les générations actuelles et futures d'architectes à envisager l'utilisation du bois – créant ainsi une nouvelle option de construction chaleureusement accueillie par les constructeurs, en même temps qu'un nouveau marché pour les producteurs de produits du bois », a expliqué Michael Giroux, président du CCB.

Les bâtiments en bois de grande hauteur ne sont pas un concept nouveau – des pagodes en bois de 19 étages construites en Chine et au Japon il y a 1 400 ans sont toujours debout –, sans compter les nombreux exemples contemporains de bâtiments de plus grande hauteur construits en Australie, en Angleterre, en Italie, en Norvège et en Suisse au cours des cinq dernières années.

Étayés par les connaissances des experts scientifiques de FPInnovations et du Conseil national de recherches du Canada, des exemples comme le Brock Commons offrent des données de plus en plus probantes pour favoriser l'apport des changements nécessaires au code du bâtiment et rendre plus courante la construction de ces bâtiments innovants. Le CCB s'engage à jouer un rôle de leader dans l'évolution des codes du bâtiment.

En 2012, une étude cosignée par l'architecte Michael Green de mgb ARCHITECTURE + DESIGN (aujourd'hui directeur de MGA Michael Green Architecture) et les équipes de Equilibrium Consulting, de LMDG Building Code Consultants et du Groupe BTY, intitulée *The Case for Tall Wood Buildings*, expose le bien-fondé de l'utilisation du bois massif en tant que matériau sécuritaire, économique et écologique pour des structures de grande hauteur et de grande largeur. Le CCB est heureux de constater que l'étude de 2012, conjuguée aux efforts de plaidoyer menés par des champions du bois influents, a conduit la construction de bâtiments en bois de grande hauteur au point où elle est aujourd'hui.

Du point de vue de l'incidence environnementale de la construction, le caractère renouvelable des produits de bois, ajouté au fait que ces produits proviennent des forêts canadiennes gérées durablement, constitue une grande réussite ainsi qu'une très bonne nouvelle histoire pour le secteur forestier et l'industrie des produits du bois au Canada. Derek Nighbor, chef de la direction de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC), a salué la construction du nouveau bâtiment en le qualifiant de « formidable exemple de ce qui peut être réalisé avec le bois. Brock Commons nous démontre que la construction en bois allie le meilleur de deux mondes : des avantages environnementaux et économiques en même temps qu'une allure spectaculaire. » Nighbor a également fait remarquer que la vocation de cet emblématique bâtiment en bois de grande hauteur – une résidence pour étudiants – était on ne peut mieux choisie, ajoutant que les Canadiens peuvent s'attendre à voir ce type de bâtiments enrichir tous les coins du pays, à mesure de l'évolution des codes du bâtiment. « Ce bâtiment, qui abrite quelques-uns de nos futurs dirigeants, illustre ce à quoi ressembleront nos bâtiments de l'avenir. »

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Natalie Tarini, Gestionnaire des communications et secrétaire de l'association

ntarini@cwbc.ca

613-747-5544, poste 225